

LES ARRETES SECHERESSE EN COURS SUR LE TERRITOIRE :

07-2023-03-06-00016 du 6 mars 2023

Les niveaux de restriction

- **ALERTE** pour toutes les ressources des bassins du Doux
- **VIGILANCE** pour toutes les ressources des bassins de l'Eyrieux

LES RESTRICTIONS EN VIGUEUR pour les particuliers, les collectivités & ASA à usages domestiques :

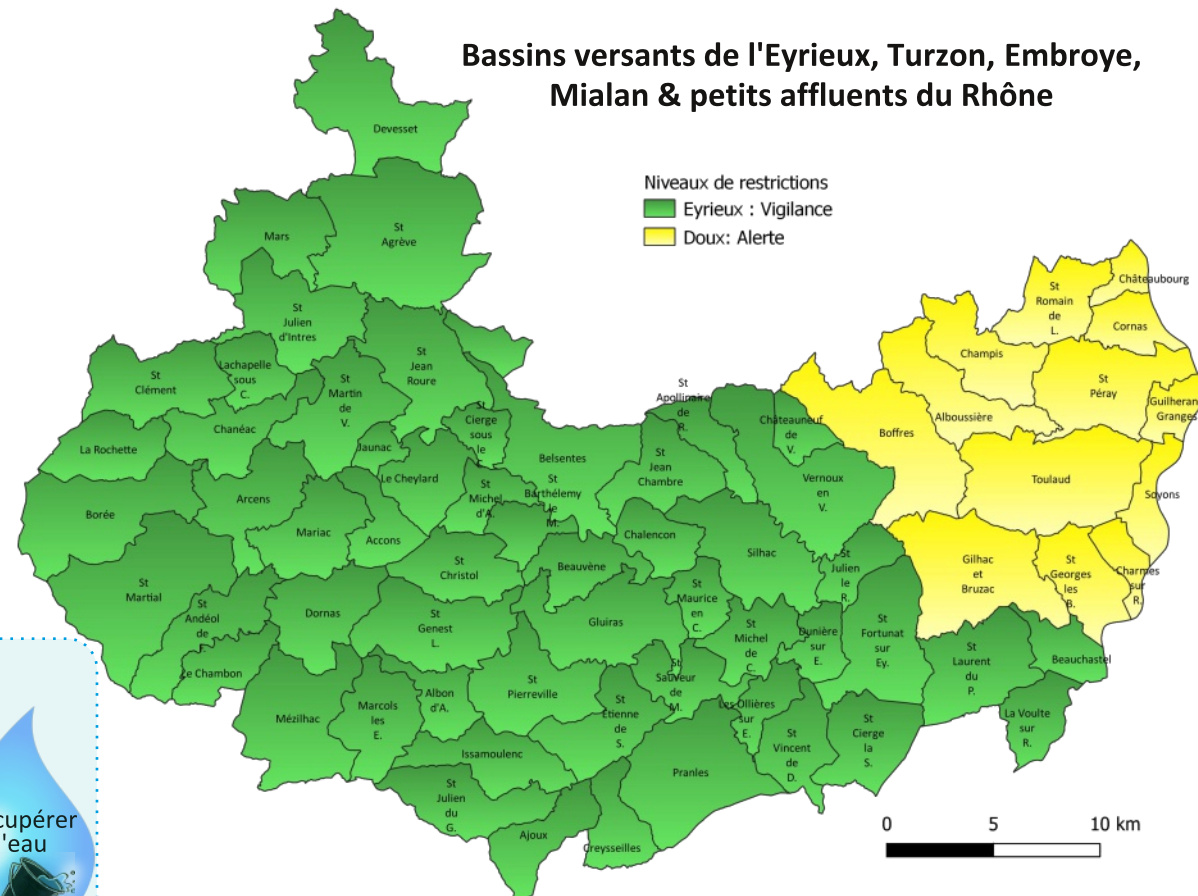
| Usages | ALERTE |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pelouses, ronds-points, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément | Autorisé de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis |
| Jardins potagers | Autorisé |
| Espaces sportifs | Autorisé de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis |
| Piscines | INTERDIT sauf 1 ^{er} remplissage des piscines neuves et remplissage complémentaire autorisé de 20h à 9h |
| Lavage des voiries | INTERDIT sauf impératifs sanitaires et balayeurs automatiques |
| Lavage des voitures | INTERDIT sauf dans les stations de lavages professionnelles recyclant l'eau ou les véhicules ayant une obligation réglementaire |
| Canaux (agrément, moulin), plans d'eau, béalières... | INTERDIT s'il n'y a pas de règlement d'eau approuvé par le préfet |
| Fontaines publiques à circuit ouvert | INTERDIT |
| Test de capacité des hydrants et points d'eau incendie | INTERDIT |

Ressources en eau concernées

- Le réseau d'eau potable
- Les sources, forages, captages
- Les rivières, les ruisseaux et leurs affluents
- Les retenues sur cours d'eau, en dérivation de cours d'eau ou alimentés par une source, forage...

Ne sont pas concernés : les stockages d'eau de pluie, les retenues collinaires avec déconnexion estivale.

Bassins versants de l'Eyrieux, Turzon, Embroye, Mialan & petits affluents du Rhône



ADOPTER LES BONS GESTES

